

LA CRISE & LA LOI DES OPTIMA LOCAUX

ANALYSE DES PHÉNOMÈNES DE PROPAGATION
DE LA CRISE
ASSIMILATION A DES PHÉNOMÈNES OBSERVÉS
DANS LA NATURE
PROPOSITION DE LOI UNIVERSELLE
CONCLUSIONS PRATIQUES

CHRISTIAN PLAETEVOET

septembre
2010

REGARDS SUR LES INCIDENCES PROBABLES D'UNE GESTION OPTIMISÉE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

INTRODUCTION

En cet été 2010, mon épouse à l'occasion de l'anniversaire d'un de nos enfants nous à conduit dans la charmante ville de HONFLEUR, ville qui est restée dans ma mémoire associée à une pièce de théâtre qui eut un certain succès La tante d'Honfleur.

Nous y avons découvert un endroit admirable appelé le NATUROSCOPE qui présente de façon exceptionnelle de merveilleux papillons dont la proximité et la diversité dépasse tout ce qui m'avait été permis de voir jusqu'à présent dans ce domaine, même sous les tropiques.

Cette visite dont la présentation INTERNET évalue la durée à environ une heure a en fait duré plus de cinq heures, tellement la richesse à la foi botanique et zoologique était grande et tellement son animateur recelle une richesse humaine et de savoir faire étonnante.

Cette visite m'a conduit à la réflexion et par sa puissance évocatrice à transposer au niveau économique ce concentré de relation entre plantes, animaux et humains. Elle m'a conduit à approfondir des observations antérieures et les fruits d'expériences professionnelles résultant d'une carrière bancaire diversifiée dont une part importante a été consacrée au financement des échanges de matières premières. Cette conjonction a enclenché un processus de pensées et d'analyses récursives dont je vais tenter de donner la substance et souligner l'importance dans les lignes qui vont suivre.

ANALYSES DES PHÉNOMÈNES AYANT CONDUIT AU DÉVELOPPEMENT DE LA CRISE

Les modifications structurelles des processus de gestion financière

Au début des années 1970, une évolution majeure dans les modalités de gestion des marchés de valorisations des matières financières s'est installée avec la cotation à CHICAGO des devises. Sur un marché créé, conçu et organisé pour valoriser des produits agricoles est donc institué un contrat pour valoriser selon un processus similaire les opérations de nature strictement financière, le change. Le CME en 1972 crée ainsi des

contrats sur sept devises dont les conditions de fixation des prix ont révolutionné le marché des changes. Le plus actif de ces contrats fut le dollar/mark dont les fluctuations ont rythmé pendant un temps l'économie mondiale.

Progressivement à la faveur du contre choc pétrolier et de la baisse généralisée des prix des matières premières; les marchés de terme de marchandises vont s'investir de plus en plus dans le développement de contrats sur produits financiers.

Un des premiers éléments décisifs de ces nouvelles techniques a été l'impact brutal en matière de volumes et de ressources, sur des marchés bornées par les volumes physiques d'échanges de matières premières de produit dépourvus de limites physiques. Cette transition a conduit ces marchés de professionnels à se placer en rivaux de WALL STREET.

L'incidence de ces nouvelles approches est considérable et les financiers vont réagir en embauchant à prix d'or les premiers « traders financiers »

Ce succès se traduit en Europe par la création du LIFFE, du MATIF, de Deusch Boerse. Ces nouveaux marchés en apportent une aide à la gestion du temps vont modifier de façon définitive les modes de valorisation et les rapports entre prix affiché et valeur intrinsèque en gommant les incertitudes sur l'avenir.

Grâce à des calculs rigoureux issues de la science statistique et de la puissance toujours croissante des ordinateurs on gère tout d'un coup les incertitudes du futur. On en oublie ainsi les imperfections fondamentales qui se cachent dans la matière et dans les effets induits. On ferme les yeux sur le fonctionnement intimement corrélé des participants dans un éco-système donné et les limites strictes de systèmes toujours borné par sa localisation et ses ressources et ses évolutions antérieures.

En effet grâce à l'expérience acquise sur les marchés à terme de marchandise on va introduire une nouvelle dimension: le temps.

Cette gestion du temps, grâce à des organisations dont les règles ont été élaborées par une expérience centenaire de crises successives, permet de limiter les risques de valeur sur les contrats de livraison de marchandises au moindre coût. (pas de provisionnement.) Les risques structurels d'évolution des prix dus aux nécessaires déplacements et délais de production ou ceux liés à des modifications de la disponibilité inhérente à des phénomènes climatiques, catastrophiques, culturels, politiques ou réglementaires peuvent donc être atténués.

Or si le temps est nécessairement borné en matière de marchandises physique par une évaluation de la disponibilité, il n'a pas de bornes en matière financière si ce n'est la volonté des contractants et les avis des émetteurs de prévisions.

Mais si l'expérience marchandise apprend à ses praticiens que les anticipations procurent régulièrement de sérieuses surprises, le domaine financier ne prends en compte que le défaut sur un engagement sur des horizons temporels qui dans certains cas ne sont pas bornés et pour des montants bien plus considérable du fait a minima du seul biais de l'accumulation de richesse au fil des générations.

Par ailleurs le monde financier à lui-même fortement évolué et les bornes fixées par la crise de 1929 ont toutes sautées et si les risques inflationnistes nés des marchandises, des produits industriels et des services restent gérés pour de raisons principalement politiques, les actifs financiers et immobiliers sources des principales crises restent en dehors de la régulation et ne sont pas intégrés aux indices de mesure de l'inflation.

Les créations de nouveaux titres par transpositions complexes d'obligations et de promesses apparaît d'une complexité telle qu'elle ne permet pas d'en évaluer l'avenir de façon certaine. L'adjonction d'horizons temporels non gérés et de chaîne d'obligations croisés selon des références légales différentes ajoutent à la complexité dont l'évaluation approchée ressort de calculs statistiques et de programmes informatiques complexes et gardés top secret rendent tout recours à des estimations de bon sens impossible, et l'anticipation des erreurs dues aux changements des conditions initiales passés sous silence.

Lorsque en juillet 2007, le monde financiers s'aperçoit que ses créations de titres ex nihilo, dont il voit la proportion en défaut s'accroître au delà de toute les prévisions et n'est plus maîtrisable il transfère ses anticipations dans les domaines apparemment plus sûrs les marchandises.

Au niveau de la nature ceci revient à l'introduction des lapins en Australie, sans prédateurs ils vont pendant des décennies détruire l'éco-système antérieur. Pour le mode financier l'absence de contrôle de la fonction temps et des chaînes d'obligations techniques et juridiques va avoir le même effet.

La faillite de LEHMAN BROTHERS, peut ainsi se comparer aux effets de la myxomatose à l'échelle mondiale ou encore de celui des grandes culture industrielles sur les abeilles ou de celui des destructions de mouches et autres moustiques sur disparition programmée des hirondelles.

Explication des analogies entre écosystèmes et phénomènes naturels

La visite a HONFLEUR et les explications de l'animateur du NATUROScaoPE sur les difficultés rencontrées pour installer son écosystème peut servir de trame, notamment par deux types d'expériences relatées :

1. les relations entretenues par les plantes entre-elles
2. les relations entre plantes et papillons

En ce qui concerne les relations entre plantes la symbiose entre truffes et chênes est largement connue mais les phénomènes d'interactions complexes sont quasi systématiques et se déroulent à un rythme accéléré en climat tropical. Et en ce qui concerne les préservations d'espèces l'animateur rapportait le phénomène suivant. Il existe en Guyane une liane à fleur orange qui serait la plus grosse du monde par l'importance de son tronc (je n'ai pas réussi à retrouver son nom scientifique). Il a essayé en raison de la beauté de sa fleur pendant des années de la cultiver en pots en prenant toutes les précautions d'un pépiniériste pour éviter, maladies et contamination. Les graines concernées germaient bien, mais ne grossissaient que d'un centimètre par an alors que dans la nature la croissance est de un mètre par mois. De guerre lasse il a un jour il a utilisé un des pots pour repiquer en relais une plante commune de sa production, un mois après la liane avait progressé au rythme naturel.

Une observation similaire est souvent citée au niveau des plantes médicinales par le DR CAUDRON pour deux plantes annuelles, planter les à deux extrémités du jardin, l'année suivante elle seront accolées. Ces relations mal identifiées multiples et évolutives mettent en lumière le pari immense que représente l'introduction de matériaux divers dans les génomes des plantes organismes qui n'ont pas de défenses immunitaires et les effets inconnus de leur multiplication et l'impossibilité d'en évaluer les conséquences à long terme s'agissant d'interactions dont on ignore beaucoup d'éléments dans les écosystèmes

actuels. L'incertitude est encore plus grande sur les rencontres et interactions possibles à long terme et leurs implications sur les fragilités du modèle agricole actuel qui élimine la diversité préexistante. Il n'y a plus trace dans les champs de blés actuels des coquelicots et autres plantes diverses croqués par MANET.

Les relations animal plante sont des relations encore plus complexes car elles évoluent plus vite et mélangent prédation et coopération. Le gestionnaire de NATUROSCOPE soulignait que pour préserver l'équilibre complexe acquis à force de tentatives fructueuses et infructueuses entre les diverses plantes présentées dans un espace restreint il se devait de les préserver des destructions. Il faisait ainsi tous les soirs le tour de toutes les plantes, pour recueillir les pontes des papillons afin que les larves ne transforment pas en moins d'une semaine le jardin en désert. En une nuit à la suite d'un oubli les feuilles d'une plante de la stature d'un bananier ont été dévorées.

Pour ce qui est de notre crise financière le phénomène se rapproche de celui des algues tueuses qui envahissent les écosystèmes méditerranéens. Le développement des logiques de marchés en matière d'évaluation des risques et de compensation d'actifs divers ont trouvé dans un mode financier soumis à une régulation à la fois lourde en matière de charge technique, mais très dispersée en matière de contrôles des régulations différentielles par état et type de marché des écosystèmes indépendants juxtaposés et quasi auto régulés par des équilibres de longue date. (type d'intervenant stables, type de produits sans modifications majeures.) Aux USA la CFTC s'occupe de marchés de terme et d'options, et la SEC des marchés financiers, en France la COMMISSION BANCAIRE des financements et des marchés de trésorerie bancaire, l'AUTORITE DES MARCHÉS FINANCIERS des valeurs mobilières etc.

Le premier impact sur cet équilibre bien établi s'est présenté sous la forme de la titrisation présentée comme une évolution du réescompte, ce qui est faux et ceci apparaît lors de la crise des billets de trésorerie au début des années 1990 révélant la première faille dans le concept des lignes de liquidités sans risque sur les billets de trésorerie. Ceci révèle et fait apparaître les dangers sous estimés de la scission conceptuelle entre risque de liquidité et risque de crédit dans la gestion des risques de financement.

Le développement du concept va évoluer jusqu'au détachement du concept de risque de celui des transferts de fonds y attachés avec le développement des CREDIT DEFAULT SWAPS. Le sauvetage AIG a mis en lumière la difficulté de confondre risque de crédit, risque d'assurance qui comporte un risque de liquidité indirect non pris en compte. C'est le second phénomène déstabilisateur qui conduit au développement pour des montants très supérieurs aux financements et émissions de titres des opérations en dehors des pouvoirs de contrôle des organismes en place.

Le dernier élément qui va clore l'édifice est le COMMODITY FUTURES MODERNISATION ACT 2000 qui conduit après une lutte d'influence acharnée à donner à la SEC la charge de régulation des produits dérivés financiers aux dépens de la CFTC. C'est un changement climatique majeur qui va permettre entre juillet 2007 et juin 2008 de déstabiliser les marchés de marchandise par l'afflux d'opérateurs nouveaux fuyant les risques financiers devenus incontrôlables. C'est l'invasion qui va détruire nombre d'opérateurs de physique sur les marchés agricoles notamment dans le coton et le blé et complété par un choc économique dont les dégâts résultent de la déstabilisation des marchés financiers.

La mise en faillite de LEHMAN BROTHERS décidée par Hank PAULSON va avoir l'effet d'un cyclone sur un écosystème déstabilisé multipliant les incidences négatives et les

destructions des «écosystèmes» et équilibres antérieurs en chaîne: -marchés financiers, marchés des changes, systèmes bancaires, marchés de matières premières, équilibres des balances des paiements, équilibre des finances publiques.

CONSÉQUENCES DES ANALOGIES OBSERVÉES

Ainsi dans deux domaines sans aucun rapport l'un avec l'autre il apparaît que les relations entre les intervenants tendent par de multiples interactions de proximité à conférer à un périmètre géographique ou économique quelconque un statut d'équilibre en évolution permanente en raison des conditions d'environnement qui président aux échanges qui y ont lieu.

J'ai de longue date observé ce type de phénomènes et les ai utilisés pour équilibrer les termes des conditions de financements des transactions sur matières premières. En effet l'incidence de l'accès aux marchés internationaux pour des producteurs modifie la vision qu'ils ont de leur activité, vision qui dépend étroitement des conditions de cet accès, directement, par l'intermédiaire d'un groupement, par un contact direct avec un négociant etc. Cette approche permet d'en anticiper les effets.

De la même façon la traduction comptable de l'activité d'une entreprise faite par un organisme local est infiniment plus riche de données de terrain que celle offerte par un grand cabinet international qui gomme sous des normes unifiées des différences de gestion importantes notamment pour gérer les situations de crise.

Ces observations me conduisent à proposer une loi quasi universelle afin de prévenir les crises destructrices de la diversité et protéger les acquis d'évolutions longues et complexes qui apparaissent dans la pérennité de certains systèmes extrêmes de notre planète et peut être même de l'univers.

LOI DES OPTIMA LOCAUX

DANS TOUT ENSEMBLE D'ÉLÉMENTS EN RELATION, LES ÉCHANGES ENTRE LES DIVERS CONSTITUANTS TENDENT À SE COMPLEXIFIER POUR REFORCER LA RÉSISTANCE AUX CHANGEMENTS EXTERIEURS.

LES ÉQUILIBRES DYNAMIQUES CRÉÉS SE DIFFUSENT DE PROCHE EN PROCHE TENDANT À ENRICHIR LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE.

L'INTRODUCTION DE FACTEURS DE RUPTURE ABOUTI À APPAUVRIR SI CE N'EST À DÉTRUIRE POUR UNE LONGUE PÉRIODE LA RICHESSE ACQUISE, JUSQU'À LA RECONSTITUTION D'UNE COMPLEXITÉ NOUVELLE

CONSÉQUENCES SUR LA GESTION ÉCONOMIQUE

Bien que pensant que cette loi a une portée quasi universelle, je limiterais mon analyse au domaine où je dispose de quelques compétences en dépit de mon penchant pour la nature et sa grande beauté apaisante .

En matière de gestion financière et de contrôle des risques d'entreprise cette loi implique une révision drastique des pratiques actuelles en matière de relations internationales. Le développement de pays aux potentiels considérables comme l'INDE , la CHINE, ou le BRÉSIL pour ne citer que les plus importants vont de toute façon nous y contraindre. Autant que cela soit fait de manière raisonnée.

Dans un univers fini au ressources limitées, la croissance dans leur utilisation a forcément une limite qui peut se traduire de façon un peu caricaturale en :

1. limitation des utilisations contraintes ou acceptées -adaptation au milieu
2. lutte pour l'accession à la ressource selon des processus ancestraux de nature brutale.

Cette loi permet de définir une troisième voie qui va en fait multiplier les solutions possibles aux problèmes à partir d'équilibres nouveaux élaborés aux niveaux des contraintes de proximité.

Par voie de conséquence la richesse n'est pas créée par la multiplication des échanges mais par la limitation de ceux-ci à la correction de déséquilibres insurmontables et par l'échange de produits exceptionnels issu de la conjonction de facteurs favorables locaux et et création et d'inventivité générée par l'expérience ou par transposition d'expériences.

Dans ce contexte la protection de la propriété intellectuelle apparaît comme une entrave à une économie où la ressource physique est plus réduite que les capacités à créer et les moyens d'échanger des procédés générés par les techniques modernes d'information.

Pour ce qui concerne les activités financières et les moyens de les gérer de façon efficace, les tendances actuelles à vouloir en généraliser les règles est une voie sans issue car au préalable il faudrait uniformiser les langues les cultures les droits les conditions économiques les savoir faire.

Une avancée timide est d'ailleurs faite dans ce sens par « BALE III » en rétablissant des responsabilités de réglementation et de gestion au niveau des régulateurs nationaux. De façon régulière les commentateurs soulignent les différences de structure entre le marché US et les marchés européens en matière de techniques et de canaux de financement de l'économie. Un cantonnement majeur de la crise aurait ainsi pu être obtenu si les dérives immobilières et financières américaines n'avaient pu se diffuser sur les autres marchés financiers ayant des règles similaires d'apparence mais fondamentalement différentes dans leurs modalités d'exécution.

Sur un autre plan elle a pour effet de rendre plus difficile à mettre en oeuvre les transferts induits de richesse et favorise les évolutions économiques concertées.

Enfin elle évite d'avoir à interférer au niveau global sur des particularités locales utiles mais non discriminatoires qui n'ont pas vocation à être transcrites ailleurs

Une évolution est possible en utilisant la méthode Lamfalussy mais à l'envers:

La législation est proposée au niveau de son utilisation avec les avantages qui en sont attendus au plan local et ses apports au niveau global

Les conditions de son exécution et de son contrôle sont précisées

Les régulateurs locaux coordonnent les travaux pour en évaluer les impacts et conséquences à leur niveau afin d'optimiser les résultats attendus.

La commission européenne vérifie la conformité aux principes de l'union et promulgue la loi.

Cette démarche préserve la convergence et optimise les conséquences locales et valorise ou atténue les impacts négatifs globaux. Il évite en outre la fuite devant les responsabilités des décideurs locaux, favorise la citoyenneté européenne et élimine une partie des discussions de principes qui oppose régulièrement le continent à LONDRES.

Il remet en selle les principes du Général BUGEOT d'adaptation au terrain et d'économie

de ressources.